

Martine Vassal menace de “se mettre hors la loi” dans la prise en charge des mineurs isolés



Martine Vassal a reçu Marsactu ce 7 juillet durant plus d'une heure. (Photo Emilio Guzman)

Source : [Le Figaro](#) Par Alexia Conrath,, le 8 Nov 2023

Lien :

<https://marsactu.fr/bref/martine-vassal-menace-de-se-mettre-hors-la-loi-dans-la-prise-en-charge-des-mineurs-isoles/>

Dans une interview accordée au *Figaro* en marge du 92ème congrès des départements, la vice-présidente de l'Assemblée des départements de France affirme être prête à “se mettre hors la loi” et à ne plus assurer l'accueil des mineurs isolés. “Les départements sont en première ligne et dans l'incapacité d'absorber la hausse constante du nombre de migrants non accompagnés”, alarme Martine Vassal ce mercredi à Strasbourg.

La présidente du conseil départemental des Bouches-du-Rhône jette la pierre sur les associations qui seraient de “mauvaises conseillères” et “des marchandes de faux espoirs”. “J'en veux beaucoup aux associations qui poussent ces jeunes à se déclarer mineurs pour bénéficier de leur prise en charge par les départements. [...] Elles considèrent que la France est une terre d'accueil, mais notre pays est surtout une terre d'asile qui ne peut pas accueillir toute la misère du monde”, soulignant les propos tenus par Emmanuel Macron. Dans cet entretien, la présidente de la métropole demande également une aide de la part de l'État : “Nous demandons la reconnaissance d'un statut de jeune migrant et la mise en place d'un accueil spécifique dédié et pris en charge par l'État. [...] Nous demandons à l'État d'assumer la responsabilité et le coût de l'accueil des jeunes migrants durant toute la phase d'évaluation.”